

AVIS DE COURSE TYPE 2021-2024 Quillards



VOILE ENSEMBLESUR L'ERDRE
 WEST CUP HANSA FCO
 Hansa 3.03 D
 Grade : 5 A
 Dates complètes : les 07 et 08 octobre 2023
 Lieu : Erdre La Grimaudière
 Autorité Organisatrice : ANCRE La Chapelle sur Erdre



La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Préambule :

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es

1 REGLES

L'épreuve est régie par

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.3 - les règlements fédéraux,
- 1.6 Quand la règle 20 s'applique, un bateau peut indiquer son besoin de place pour virer ou sa réponse par < la voix>..

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles après <8 heures> le <07/10> à <club house Ancre>.
- 2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale
- 2.3 Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante <https://www.ancrecn.fr/events/west-cup-hansa-2/> >.

3 COMMUNICATION

- 3.1 [DP] [NP] [Pendant qu'il est en course] [A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour], sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 4.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux de la classe : *Hansa AD3D*, les bateaux sont prêtés par le club et attribués aléatoirement en cas de navigation en flotte ou avant chaque départ sur l'eau en fonction des rotations par poules ou ronds.

- 4.2 Documents exigibles à l'inscription :

- 4.2.1 a. Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide
ou
- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

c) une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

4.3 Les Equipages doivent se pré-inscrire en complétant le formulaire correspondant mis à disposition sur le site Ancre à cette adresse : <https://www.ancrecn.fr/events/west-cup-hansa-2/> , , puis cliquer sur ; Accès Pré-inscriptions Equipages Hansa , fin des pré-inscriptions le **02/10/2023**. les droits requis, peuvent être réglés lors de la pré-inscription sur AssoConnect ou lors de la confirmation d'inscription.

4.5 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

4.6 Les inscriptions tardives ne seront pas acceptées.

4.7 Les restrictions suivantes sur le nombre d'équipages s'appliquent : < limités à 40 équipages >

5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants : 30€ par equipages

6 PUBLICITE

6.2 [DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

7. SÉRIES QUALIFICATIVES ET SÉRIES FINALES

En fonction du nombre d'inscrits, L'épreuve pourra consister en une série qualificative (1 Round Robins) et une série finale.

Chaque poule s'affrontera 1 fois en fonction des conditions météorologiques. Un round robin sera réalisé lorsque toutes les poules se seront rencontrés une fois. La répartition en rond OR, Argent se fera par moitiés des inscrits en fonction du nombre de points toutes poules confondues, en cas d'ex-aequo ce sera le dernier match qui sera pris en compte

Rond Or première moitié

Rond Argent deuxième moitié

8 PROGRAMME

8.1 Confirmation d'inscription et tirage au sort pour l'appartenance à une poule selon décision du Comité de Course (point 7):

Date	De	A
<le 06/10>	<17h00>	< 20h00>
<le 07/10>	<8h30>	< 9h30>

8.2 Jours de course :

Samedi 07 octobre 2023 :

- 9h30 briefing coureurs au club .

- 10h00 1er signal d'avertissement , courses à suivre

Dimanche 08 octobre 2023

- 9h00 briefing coureurs au club

- 10h00 1er signal d'avertissement , courses à suivre .

8.3 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après < 12 heure 30>.

8.4 - Palmarès après les courses dès que possible.

11 LIEU

11.1 L'Annexe 2 à l'AC <....> fournit le plan du lieu de l'épreuve.

11.2 L'Annexe 2 à l'AC <...> indique l'emplacement des zones de course.

12 LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront de type Triangle.

13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

14 CLASSEMENT

14.1 Une course validée est nécessaire pour valider la compétition. Selon décision du CC (point 7) Une course validée peut correspondre à un Round Robin c'est-à-dire quand toutes les poules se sont rencontrées une fois

14.2 Selon décision du CC (point 7) seront qualifiés pour la rond Or, les équipages ayant le moins de points toutes poules confondues, en cas d'ex-aequo ce sera la dernière course qui sera pris en compte. Les autres équipages seront qualifiés pour le rond Argent..

18 PROTECTION DES DONNÉES

18.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

18.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

19 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

20 PRIX

Les prix seront distribués comme suit :soit en classement classique ou selon décision du CC (point 7) < *par rond or et argent, à défaut classement à l'issue du round robin*>.

21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : **Club de L'Ancre le samedi de 14 à 18h au 02 40 29 71 62 Ou par mail : ancre44240@gmail.com**
Pré-Inscription et renseignements : site Ancre : www.ancrecn.fr

PROGRAMME et FRAIS DE PARTICIPATION

	Nombre	MONTANT
DROITS DE PARTICIPATION A L'EPREUVE par Equipage		30 €
Vendredi 07 : - de 17h00 à 20h00 confirmation d'inscription		
samedi 08 : - de 8h30 à 9 h 30 : confirmation d'inscription - 9h30 h : Briefing - 10 h 00 : début des courses - midi : possibilité d'une formule repas à 8 € (*) menu - 19h00 : apéritif offert au restaurant La Terrasse du Buisson suivi du - Dîner : 25 € par personne, coureurs et accompagnants (*) menu pers pers.	
Dimanche 09 : - 9 h 00 : briefing - 10h00 : début des courses - midi : le club proposera des sandwiches à 5€, qui seront à commander et à payer le samedi au club. - 14h30 : remise des prix		
TOTAL		

Adresse Mail du Skipper :

IMPORTANT :

Pré-inscription et règlement en ligne des frais d'inscription incluant le cas échéant les repas du samedi 08 sur <https://www.ancrecn.fr/events/west-cup-hansa-2/> : avant le 02/10/ 2023.

Pour nous permettre de vous accueillir dans les meilleures conditions.

- Sur le site Ancre à cette meme page en lien ci-dessus vous trouverez :
- une liste d'hôtels
- une liste de lieu pour achat de victuailles
- (*) le detail concernant les différents repas du samedi :